

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie



N° W21-798009
17562 C

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 1839	Société :		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : TAOUZI - AHMED			
Date de naissance : 12-09-1952			
Adresse : 11 RUE IBB HAITAM - TANGER			
Tél. : 06.65231233	Total des frais engagés : Dhs		

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Dr. M'hamed QUARIACHI
DERMATO - VENEROLOGIE
88, Bd. Mohamed V - Tanger
INP: 161116298

Date de consultation : **06/09/2023**
 Nom et prénom du malade : **TAOUZI AHMED** Age:
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : **Dermatose**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : **TANGER** Le : **01/09/2023**
 Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin prescripteur et de l'Assesseur des Actes
6/6/2023	S		300,0DH	DR M. Mohamed OUARIACHI DERMATO-VENEROLOGIE 88 Bd. Mohamed V - Tanger INP 161116298
	Rao		600,0DH	DR Mohamed OUARIACHI DERMATO-VENEROLOGIE 88 Bd. Mohamed V - Tanger INP 161116298

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	6-9-23	8600

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

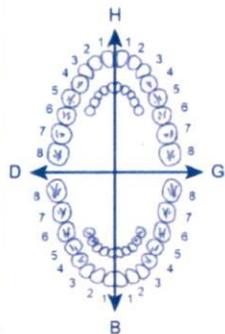
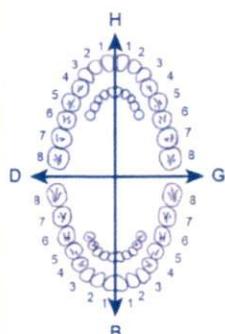
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	Coefficient DES TRAVAUX
	D	00000000	00000000	
	G	00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. M'hamed OUARIACHI

Diplômé de l'Ulg Belgique

Dermatologie - Venerologie

CABINET MEDICO-CHIRURGICAL DE DERMATOLOGIE

Maladies de la Peau et du Cuir Chevelu.
Maladies des cheveux et des ongles.
Maladies sexuellement Transmissibles.
Chirurgie de la peau et des ongles.
Mesotherapie.

الدكتور محمد الوريachi

خريج جامعة الدولة بليج بلجيكا

اختصاصي في الأمراض الجلدية والتناسلية



أمراض الجلد والشعر والأظافر.

الأمراض التناسلية.

جراحة الجلد والأظافر.

أمراض الحساسية.

Tanger, le : طنجة، في :
06.09.2023

86,00

Mr TAOUZI Ahmed

NEOSEPT SPRAY

Faire 1 application le matin et le soir.

S.V.



Dr. M'hamed OUARIACHI
DERMATO VENEROLOGIE
88,89, Mohamed V - Tanger
INP 161116298

Dr. M'hamed OUARIACHI

Diplômé de l'Ulg Belgique

Dermatologie - Venerologie

CABINET MEDICO-CHIRURGICAL DE DERMATOLOGIE

Maladies de la Peau et du Cuir Chevelu.
Maladies des cheveux et des ongles.
Maladies sexuellement Transmissibles.
Chirurgie de la peau et des ongles.
Mesotherapie.



الدكتور محمد الوريachi

خريج جامعة الدولة بلبيع بلجيكا

اختصاصي في الأمراض الجلدية والتناسلية

أمراض الجلد والشعر والأظافر.

الأمراض التناسلية.

جراحة الجلد والأظافر.

أمراض الحساسية.

Tanger, le : طنجة، في :

6 Septembre 2023

NOTE D'HONORAIRES

Je soussigné, Docteur M'hamed OUARIACHI, certifie avoir reçu
de Monsieur TAOUZI Ahmed

la somme de Trois cents (300) dirhams

comme honoraires d'une consultation. Et six cent(600) dirhams

pour un acte coté k10 (ablation des verrues du visage 5 elts)

M'hamed OUARIACHI
DERMATO VENEROLOGIE
88 Bd. Mohamed V - Tanger
INP 151116298

📞 : 05 39 32 29 99

88 شارع محمد الخامس - طنجة (قرب ساحة الأمم) - البريد الإلكتروني : mhamed_ouariachi@hotmail.com
88, Bd. Mohamed V - Tanger (près de la place des Nations) - E-mail : mhamed_ouariachi@hotmai...@hotmai...

NEOSEPT

SPRAY

ANTISEPTIQUE CUTANÉ
à base de la chlorhexidine

**SOLUTION
ANTISEPTIQUE**



*Ne pique pas
sans alcool*

**SOLUTION POUR
DESINFECTION DES PLAIES**

NEOSEPT

SPRAY

Propriétés:

Neosept spray est un antiseptique cutané, il est utilisé pour le nettoyage et l'antisepsie des plaies.

Instructions:

Appliquer deux fois par jour en moyenne en vaporisant la solution directement sur l'endroit à désinfecter ou à l'aide d'une compresse imprégnée de solution pure.

Mesures de précautions:

- Ne pas avaler
- Tenir hors de la portée des enfants
- Eviter le contact avec les yeux et muqueuses
- Ne pas utiliser par voie auriculaire
- Usage externe uniquement

Ingredients:

CHLORHEXIDINE DIGLUCONATE
(N°CAS: 18472-51-0.....0.3%)
AQUA, GLYCERIN, PROPYLENE
GLYCOL, PEG-40 HYDROGENATED
CASTOR OIL, CHLORPHENESINE,
BENZOATE DE SODIUM,
SORBATE DE POTASSIUM.

NEOSEPT

SPRAY

ANTISEPTIQUE CUTANÉ
à base de la chlorhexidine

**SOLUTION
ANTISEPTIQUE**



*Ne pique pas
sans alcool*

**SOLUTION POUR
DESINFECTION DES PLAIES**

Pe 75 ml

Distribué par

MEDIPROMO

TANGER

Rue 13, N°6, Quartier
Annasr, - Tanger



6 111900 020105

LOT N°: 11022/NSAG

EXP: 10/2025

PPC : 86 DH